

(")

(N^o 62.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Lambert Jackson, Sergent au 6^{me} régiment de ligne.

(Voir le N^o 223 de la Chambre des Représentants, session 1846-1847.)

MESSIEURS,

Par réquete itérative adressée à Sa Majesté le Roi des Belges, le 31 août 1847, le sieur Lambert Jackson, né à Breda (Hollande), le 10 septembre 1803, a sollicité la naturalisation ordinaire. Des états de service fournis par ce sous-officier, il conste, qu'il a fait partie de l'armée des Pays-Bas, depuis le 26 mai 1821 jusqu'au 2 octobre 1830, et de l'armée belge depuis le 13 avril 1831, il y sert encore en ce moment.

Les autorités civiles et militaires reconnaissent sa bonne conduite et appuient sa demande, que la Chambre des Représentants a pris en considération à la majorité de 37 suffrages contre 26.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.